



MASQUE DE FER MAUREPAS

Association agréée par le Ministère de la jeunesse et des sports – APS 78 633-Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901, enregistrée à Rambouillet sous le n° W782001134 Label « Ecole d'escrime 2014 » Fédération Française d'Escrime Agrément « Coupon Sport »

FICHE D'INSCRIPTION 2024 - 2025

Maurepas

Nom :

Adresse :

Prénom :

Code postal : Ville :

Date de naissance :/...../.....

Téléphone :

Lieu de naissance :

Portable :

Sexe : F M

Email :

Latéralité : Droitier Gaucher

Débutant (1^{ère} année) : Oui Non

Personnes à prévenir en cas d'urgence/d'accident (2^e personne optionnelle) :

Nom :

Nom :

Téléphone :

Téléphone :

Le soussigné, agissant en qualité de représentant légal du licencié, autorise les personnes responsables ou d'encadrement du Cercle d'escrime de Maurepas à prendre toute mesure nécessaire en cas d'accident ou d'extrême urgence. Le club s'engage à rendre compte au soussigné de toute action engagée.

GRILLE TARIFAIRE (NE COMPREND PAS LA LOCATION/CAUTION DU MATERIEL) :

Choix	« NOUVEAU ADHERENTS »	Licence / ass.	Adhésion	Cotisation	Total annuel
<input type="checkbox"/>	Enfant né en 2018	27,00€	70,00€	150,00€	247,00€
<input type="checkbox"/>	Enfant né en 2017-2016	53,00€	70,00€	150,00€	273,00€
<input type="checkbox"/>	Autre escrimeur	62,00€	70,00€	150,00€	282,00€

Choix	« RENOUVELLEMENT »	Licence / ass.	Adhésion	Cotisation	Total annuel
<input type="checkbox"/>	Enfant né en 2018	27,00€	55,00€	150,00€	232,00€
<input type="checkbox"/>	Enfant né en 2017-2016	53,00€	55,00€	150,00€	258,00€
<input type="checkbox"/>	Autre escrimeur	62,00€	55,00€	150,00€	267,00€

TARIFS LOCATION ET CAUTION :

Choix	LOCATION	Masque Ind.	Veste	Cuirasse de protection	Pantalons	Gant lavable	Total Annuel	Caution (Exigée)
<input type="checkbox"/>	Classique	10,00€	15,00€	10,00€	10,00€	5,00€	50,00€	120,00€
<input type="checkbox"/>	Electrique	20,00€	15,00€	10,00€	10,00€	5,00€	60,00€	150,00€

EQUIPEMENTS :

- Le Sabre est mis à disposition par le club au début de chaque cours
- La tenue d'escrime peut être louée à l'année par le biais de cette fiche d'inscription, autrement le licencié s'engage à se présenter au cours avec une tenue homologuée par la

FFE escrime (Ref : RS-Regles_Techniques-241022 disponible sur internet ou auprès des représentants du club)

- Chaussures de sport adaptées à la pratique d'un sport en salle obligatoire.
- Le club MDF Maurepas étant associatif et à but non lucratif, il peut être demandé au licencié de commencer à s'équiper durant la saison sportive en matériels et/ou équipements permettant de contribuer au bon fonctionnement du club (disponibilité de la location d'équipements limité).

Le club souhaite continuer à pouvoir être accessible matériellement et financièrement à tous les sportifs, nous comptons sur vous !

Des sessions d'achats groupées pourront être proposées dans l'année.

LICENCE-ASSURANCE :

L'option retenue est « Option « + » » du barème qui garantit à chacun un niveau supérieur d'assurance en cas d'accident. Une notice d'information vous sera remise avec la licence et/ou sera disponible sur internet et/ou par mail.

LIEUX ET HORAIRES : Salle polyvalente du gymnase des Bessières - rue Raz - 78310 Maurepas
Le mardi et le jeudi (deux cours possibles) selon les jours et horaires indiqués.

Le cercle d'escrime de Maurepas se réserve le droit de modifier les horaires en fonction de l'organisation des cours, de la répartition des groupes d'âge et de conditions engendrant des contraintes pour la pratique sportive.

Horaires d'entraînements : 17h45 à 19h00 pour les M7 à M13 (débutant)(2018-2013)
19h00 à 20h15 pour les M13 (confirmé) à M15 débutant (2013-2011)
20h15 à 21h30 pour les M15 (confirmé) aux Adultes (avant 2011)

REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB : La signature de la présente adhésion vaut engagement par le licencié (ou par son représentant légal pour les mineurs) de se conformer au règlement intérieur et aux statuts du club, et dans les cas non prévus par ceux-ci, de se conformer aux décisions pouvant être prises par le comité de direction. Le licencié et/ou le représentant légal engage sa responsabilité civile en cas de dégradations faites au matériel ou aux locaux.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES : Les informations contenues dans cette fiche d'inscription sont destinées au seul usage du club, à l'exception de celles nécessaires à l'établissement de la licence d'escrime par la FFE et aux relations avec les instances fédérales.

APTITUDE MEDICALE : Un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'escrime est obligatoire et exigé à l'inscription pour valider la licence. Ce document sera valable 3 ans conformément aux dispositions légales sauf indications particulières. **Important :** la mention « **escrime en compétition** » doit être précisée lorsque le licencié est concerné.

INSCRIPTION : Virement(s) ou chèque(s)

Possibilité virement sur demande (paiement échelonné impossible dans ce cas)

Chèques libellés à l'ordre : « **Masque de Fer Maurepas** »

Numéro des chèques	Montant(s)	Annotation(s)

Attestation d'inscription demandées (pour C.E employeur) : Oui Non

Chèque de Caution Restitué

Les chèques sont présentés à l'encaissement comme il suit :

PERIODE	Sept/Oct.	Novembre	Décembre	Janvier
CHEQUE	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème} (location)	4 ^{ème}

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes demandes personnalisées si nécessaire.

Modalité : Règlement à l'inscription, plusieurs formules au choix, soit :

1 chèque	2 chèques	3 chèques
Montant global annuel	1 ^{er} : licence + adhésion 2 ^{ème} : Cotisation	1 ^{er} : licence + adhésion 2 ^{ème} /3 ^{ème} : Cotisation fractionnée
Optionnel si non souscrit :		Chèque Location (4 ^{ème} chèque)

Règlement par « Coupon sport » possible.

Seul seront prises en considération les demandes d'inscriptions respectant toutes les conditions.

AUTORISATION D'UTILISATION DES IMAGES :

Le club peut être amené à faire des photos et vidéos à l'occasion d'évènements sportifs et associatifs qui peuvent être diffusées sur des plateformes publiques tel que sur le « site internet », les pages « réseaux sociaux » du club et/ou publiées dans la presse (municipale, locale). Le club pourra être amené à collaborer ponctuellement avec des photographes/vidéastes sur des projets artistiques en lien avec la pratique sportive. Nous rappelons que les images recueillies sont effectuées dans le respect de l'individu et à des fins de communications sportives.

Pour les personnes **majeures**, la signature de cette fiche d'inscription sans avoir coché la case ci-dessous vaut acceptation.

Le soussigné n'autorise pas la diffusion de ses images.

Pour les **mineurs**, l'autorisation expresse et spéciale ci-dessous doit obligatoirement être complété par un représentant légal et vaut pour l'année sportive complète.

Je soussigné(e) Code postal :

Adresse : Ville :

Autorise par la signature ci-dessous la diffusion des images du mineur représenté.

Date et lieu : Signature avec mention « lu et approuvé »



Le club se tient à votre disposition pour toutes questions et demandes d'informations complémentaires. Nous vous remercions pour votre engagement et vous souhaitons une belle année sportive !

Je reconnais l'authenticité de toutes les informations renseignées, avoir pris en compte toutes les conditions d'inscription citées ci-dessus et de les accepter en cochant cette case.

Date et lieu : Signature avec mention « lu et approuvé »